

Pastorale de la santé

Mission des équipes de Visiteurs

CHARTRE DE LA PASTORALE DES MALADES ET DES PERSONNES ÂGÉES

Myriam Kahn, « Tu n'es pas seul »



« J'étais malade et vous m'avez visité »

(Mt 25,36)

**COORDINATION DIOCÉSAINE DE LA PASTORALE
DES MALADES ET DES PERSONNES ÂGÉES**

5, Place du Chapitre - 5000 Namur
Tél. : 0471 770 869
pastorale.visiteurs@diocesedenamur.be

Mai 2019

INTRODUCTION

La communauté chrétienne doit avoir le souci de toutes personnes atteintes par la maladie, affaiblies par l'âge et les infirmités ou vivant dans une certaine solitude, qu'elles soient à domicile ou en maison de repos. Pour les garder en lien avec leur communauté de foi et répondre à leurs attentes spirituelles, la communauté chrétienne, sous la responsabilité de son pasteur, a le devoir d'organiser localement ce service évangélique et pastoral des malades et des personnes âgées.

Cette mission est généralement confiée à des équipes de Visiteurs.

La présente charte a pour objectif de proposer quelques points d'attention en vue d'aider les pasteurs à organiser cette pastorale et les équipes de Visiteurs à bien accomplir leur mission.

MISSION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

En référence à Jésus-Christ et à l'Évangile :

 Avoir le souci des personnes – appartenant ou non à la communauté chrétienne - fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou la solitude, en voyant en chacune d'elles une personne à part entière.

Vivre avec les personnes des rencontres régulières, humaines, fraternelles et amicales faites d'écoute et de respect.

 Rencontrer les attentes spirituelles de ces personnes, leurs questions de sens et de foi dans un esprit d'ouverture à toute pensée philosophique ou religieuse.

 Accompagner celles qui le demandent dans la prière, l'écoute de la Parole de Dieu, la liturgie et les sacrements. Un soin particulier sera donné à « la Communion portée aux malades », si possible en lien avec l'eucharistie dominicale.

 Être attentif aux familles et aux proches.

 Maintenir vivant le lien entre les personnes visitées et la communauté chrétienne et aussi garder la communauté chrétienne attentive à ses membres les plus fragiles.

 En maison de repos, veiller à entretenir de bonnes relations avec le personnel et être à son écoute. Si nécessaire, assurer la visibilité du Visiteur par le port d'un badge portant au moins la mention « équipe pastorale » ou « service pastoral ».

 Vivre en Église au sein d'une équipe de Visiteurs, lieu de partage, de ressourcement et de formation.

 Approfondir sa formation (en équipe, revue « Visiteurs de malades », lectures personnelles, journées diocésaines de formation...).

MISSION DE L'ÉQUIPE :

Mandatée par la communauté chrétienne, et en lien avec les pasteurs responsables, l'équipe est signe de la sollicitude de tous envers les malades, quels qu'ils soient. Pour chacun de ses membres, elle est :

-  Un lieu d'enracinement de la mission de Visiteur dans l'Évangile et dans la mission de l'Église.
-  Un lieu d'échange, de soutien réciproque et de partage d'expériences vécues au cœur ou en lien avec la mission.
-  Un lieu de formation et de réflexion pour une meilleure qualité du service pastoral.
-  Un lieu d'organisation du service et des visites aux personnes.

MISSION DU RESPONSABLE D'ÉQUIPE :

En lien avec le prêtre responsable de la paroisse :

- Veiller à ce que la mission pastorale confiée à l'équipe soit bien accomplie.
- Organiser et animer les réunions d'équipe.
- Répartir les tâches entre les membres en tenant compte des richesses et limites de chacun.
- Ouvrir l'équipe à l'accueil de nouveaux membres.

PLACE DU PRÊTRE :

Premier responsable de la pastorale, le prêtre

👤 Accompagne l'équipe dans sa mission.

👤 Veille à nourrir la foi et la prière de l'équipe.

👤 Prend une part des visites, dans la mesure de sa disponibilité, notamment pour répondre aux demandes d'ordre sacramentel.

En maison de repos, il célèbre l'eucharistie régulièrement et de façon adaptée aux personnes âgées ; il collabore avec l'équipe pour porter la communion aux personnes qui n'ont pu être présentes à l'eucharistie.

👤 Sensibilise la communauté paroissiale à l'attention à porter aux souffrants et aux personnes fragilisées.



UN SERVICE PASTORAL PORTÉ PAR DES VALEURS :

Enracinement évangélique

Écoute et compassion

Bienveillance

Régularité et fidélité

Respect et discrétion (confidentialité)

Disponibilité, gratuité

Esprit de service

Esprit d'ouverture

Esprit d'équipe



Cette Charte est le fruit d'un travail de la Commission diocésaine.
Elle a puisé son inspiration dans divers documents des autres
diocèses francophones.

Principalement destinée aux Équipes de Visiteurs, cette Charte
est à garder sous la main pour les réunions d'équipe. Son
objectif est d'offrir un soutien aux Equipes pour motiver, réfléchir
et organiser la mission et l'évaluer ensemble. Elle sera également
utile pour informer de futurs Visiteurs.